

## En septembre, des protections hygiéniques gratuites pour les femmes précaires



1,7 million de femmes ne disposent pas de suffisamment de protections hygiéniques, selon un sondage Ifop pour l'association [Dons solidaires](#). Photo Loïc Venance. AFP

L'expérimentation concernera les élèves du second degré et les étudiantes, les femmes détenues, les femmes précaires et sans abri.

En septembre, des protections hygiéniques gratuites pour les femmes précaires

Une bonne nouvelle en cette journée internationale de l'hygiène menstruelle, dans le *HuffPost*, les «*femmes du gouvernement engagées*» annoncent : «*Dès le mois de septembre, la mise à disposition de protections hygiéniques gratuites sera expérimentée auprès d'élèves du second degré et d'étudiantes, de femmes détenues, de femmes précaires et sans abri.*» Un million d'euros sera engagé pour cette cause pour cette année.



[Visualiser l'article](#)

Dans cette tribune, les secrétaires d'Etat à l'Egalité femmes-hommes Marlène Schiappa, à la Transition écologique Brune Poirson, auprès du ministre de la Santé Christelle Dubos et auprès du ministre de l'Economie Agnès Pannier-Runacher, soulignent : *«Le gouvernement veut permettre à toutes les femmes d'avoir accès à des protections hygiéniques alors qu'1,7 million de Françaises [selon un sondage Ifop de mars 2019, ndlr] en manquent aujourd'hui.»* Elles ajoutent : *«Il n'est pas acceptable que des femmes en situation de précarité arbitrent entre un paquet de pâtes et des protections, il n'est pas acceptable que des jeunes filles fassent mine d'avoir oublié des serviettes chez elle pour s'en procurer ailleurs.»*

Réclamée depuis des années par des militantes féministes , cette gratuité des protections hygiéniques avait fait l'objet du lancement d'une mission par le gouvernement sur une possible expérimentation dans des lieux collectifs, confiée à Patricia Schillinger, sénatrice LREM du Haut-Rhin. Cette expérimentation avait été promise en février après la remise d'un rapport inédit à l'Assemblée nationale . Concrètement, des maraudes permettront dès septembre de distribuer des protections aux femmes en difficulté. Elles seront également *«mises à disposition dans les épiceries sociales, accueils de jour, les foyers et les centres d'hébergement, les établissements d'incarcération, mais aussi les établissements du second degré [collège et lycée, ndlr] et les universités».*

60 000 euros pour l'association Règles élémentaires

En appui à cette expérimentation, le gouvernement veut soutenir les associations déjà engagées dans la lutte contre la précarité menstruelle. L'association Règles élémentaires bénéficie ainsi d'une dotation de 60 000 euros *«pour soutenir les collectes et la distribution de produits d'hygiène, sensibiliser, informer et former les intervenants sociaux et bénévoles et intervenir auprès des femmes en situation de précarité».*

L'Ecosse avait été en 2018 la première nation à distribuer gratuitement des protections périodiques à l'école comme à l'université. En février, la région avait franchi une nouvelle étape dans la lutte contre la précarité menstruelle en votant en première lecture une proposition de loi prévoyant la distribution gratuite de tampons et serviettes hygiéniques dans différents lieux publics : pharmacies, clubs de jeunesse ou centres locaux.

L'année 2019 avait aussi été marquée par des avancées majeures sur le sujet de la distribution gratuite de protection périodiques dans les établissements scolaires et universités : l'Angleterre, le pays de Galles, la Colombie-Britannique (Canada) ou encore Séoul (Corée du Sud) se sont engagés dans cette voie.